RÈGLEMENT PARTICULIER

Nom du tournoi : LES 10emes PLUMES ALREENNES

N° de dossier : 1800133 N° d'autorisation : 18.BRET.56/TI../003

[1] *Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.*

Généralités

1. Le tournoi se déroule en application des Règlements de la FFBad, de la LBBA et du présent règlement.
2. Le tournoi se déroule le(s) : SAMEDI 8 DECEMBRE ET DIMANCHE 9 DECEMBRE 2018
3. ☑ Sur 7 terrains dans la salle GUINGO à AURAY
   ☑ Sur 5 terrains dans la salle COGAN à AURAY
   ☐ Sur terrains dans la salle
4. La gestion du tournoi se fait sur le logiciel fédéral Badplus
5. Le juge arbitre du tournoi est LE GOUALLEC JEAN-YVES
   Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur[1] ne respectant pas les règlements cités en 1.
   Adjoint, le cas échéant, de LEVISSE BEATRICE

Séries et tableaux

6. La compétition est ouverte aux joueurs licenciés dans un club affilié à la FFBad des catégories
   ☐ Minime ☑ Cadet ☑ Junior ☑ Senior ☑ Vétéran et au niveau national
7. Les séries proposées sont : N2-N3-R4-R5-R6-D7-D8-D9-P10-P11-P12-NC
   ☑ Les joueurs des séries inférieures sont également autorisés à s'inscrire (Un P peut jouer en D9 par exemple)
   Dans les disciplines suivantes : ☑ SH, ☑ SD, ☑ DH, ☑ DD, ☑ DM
   ☐ ***Certaines disciplines se disputent sur deux jours (matchs de poule : jour 1 / Demies et finales : jour 2).***
8. Chaque joueur peut participer à un tableau sur deux disciplines
   *Voir en **spécificités** si le nombre de tableaux par joueur est limité (simple et mixte impossible par exemple) ou le panachage des séries est interdite (SD R et DD D exclu par exemple), ou que l'inscription des paires de double est soumise à condition.*
9. Le tournoi se disputera en poules puis élimination directe
10. La confection des tableaux, en partenariat avec le juge Arbitre, sera réalisée par le comité d'organisation
    Ils se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.

Inscriptions et liste d'attente.

11. La date limite des inscriptions est fixée au VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018
    selon le cachet de la poste
    Tout tableau, dès lors qu'il sera complet, pourra être clos avant la date limite des inscriptions.
12. Le tirage au sort sera effectué le MERCREDI 5 DECEMBRE 2018
    Le classement hebdomadaire des joueurs pris en compte, afin de les mettre dans les tableaux correspondants à leur classement, sera celui du JEUDI 22 NOVEMBRE 2018
13. Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort.
    Les inscriptions sont à envoyer à BADMINTON CLUB AURAY 18 RUE DU VERGER 56400 AURAY
14. Et ne seront pas prise en compte sans un règlement par chèque à l'ordre de BADMINTON CLUB AURAY
15. Les droits d'engagement par participant sont (en euros) pour :
    1 tableau 13.00 2 tableaux 17,00 3 tableaux
16. Le nombre de joueurs pour participer à la compétition étant limité à 350 , la sélection se fera suivant :
    l'ordre d'arrivée des inscriptions prises
17. Les joueurs inscrits mais non qualifiés selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée par ordre d'arrivée des inscriptions
18. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaitre dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause.

Forfaits

19. Tout joueur connaissant son indisponibilité aux dates du tournoi doit en faire part à l'organisateur au plus vite.
20. Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2.
    Le joueur doit alors envoyer, dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la LBBA ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.
21. Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour annulation d'un tableau. En cas de forfait après le tirage au sort, ils ne seront pas remboursés sans justificatif.

Durant le tournoi

22. Tout joueur doit pointer à la table de pointage dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation, et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit prévenir l'organisateur sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
23. Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
24. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale, sera demandée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
25. Pour les tableaux prévus par le RGC (P et NC) l'organisateur fournira des volants plastiques YONEX MAVIS 370
26. Pour les autres tableaux, le volant plume officiel sera le RSL T1
    En vente dans la salle et à utiliser en cas de désaccord entre les joueurs.
    Ces volants seront à la charge du Comité d'organisation à partir des finales
    Et à raison d'un nombre de volants de 3 par match et au partage entre les joueurs dans les autres cas.
27. Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier.
    Celui-ci n'étant affiché qu'à titre indicatif. Le comité organisateur se réservant le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
28. Dans le cas où les matchs ne sont pas arbitrés, ils se dérouleront sur le principe de l'auto arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui désigne un arbitre ou faisant office.
29. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du juge arbitre.
30. A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à 3 minutes de préparation (test de volants inclus) .
31. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque à l'appel de leurs noms et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
32. Tout joueur non présent sur le terrain 5 mn après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge arbitre.
33. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraineurs, les officiels techniques et le comité d'organisation.
34. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
35. Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de 21 points.
36. Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service et il pourra être rejoué une fois.
    En cours d'échange, il sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué.
37. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
38. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable
39. Tous joueurs en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
40. Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.
41. Il est interdit de fumer dans la salle.

Spécificités du Tournoi / Remarques particulières

42. Il ne sera pas possible de s'inscrire en Simple et en Mixte.

43. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.